

L'UNPPD, organisation professionnelle représentative des prothésistes dentaires a décidé de suspendre toute négociation paritaire concernant les salaires, la convention collective ou la formation initiale. Les prothésistes dentaires entendent par là protester contre leur absence des discussions conventionnelles avec l'Assurance maladie et le Ministère de la Santé sur le "zéro reste à charge".

L'organisation professionnelle représentative des prothésistes dentaires a décidé de suspendre toute négociation paritaire concernant les salaires, la convention collective ou la formation initiale. En effet, les propositions de l'Assurance maladie concernant les prothèses dentaires et le "zéro reste à charge", formulées sans avoir consulté les laboratoires, font peser de graves menaces sur l'avenir d'un secteur en pleine mutation.

Alors que ce sont plus de 800 millions d'euros dont vont bénéficier les chirurgiens-dentistes, les prothésistes dentaires devraient, quant à eux, baisser leur tarif et leur qualité de travail pour répondre à la demande du Président de la République et de la Ministre de la santé. **Une réforme des référentiels des diplômes de la profession** était prévue pour adapter aux avancées technologiques très rapides, un métier rendu des plus attractifs pour les jeunes (utilisation de la CFAO, impression 3D...).

"A quoi sert-il de former des techniciens qualifiés, si nous devons maintenant produire de la sous-qualité à bas coût ? Les besoins des laboratoires de prothèse dentaire deviendront ceux d'entreprises industrielles de production asiatiques : des emplois sous-qualifiés, pour des tâches répétitives dans une chaîne de production ", regrette Laurent Munerot, Président de l'UNPPD.

De même, l'évolution des rémunérations est remise en cause

: la profession souffre depuis des années d'une concurrence des pays à bas coût de main d'œuvre, orchestrée par les chirurgiens-dentistes et les entreprises d'importation.

"Le plafonnement des tarifs des prothèses incitera encore plus les chirurgiens-dentistes à acheter à l'étranger à prix bas. En effet, la hausse des tarifs des soins conservateurs ne compensera jamais suffisamment les marges engendrées par la pose de couronnes ", constate Laurent Munerot.

De plus, **l'utilisation des machines outils pour fabriquer des couronnes dans les cabinets par les assistantes dentaires** pose deux interrogations : la qualification professionnelle des opérateurs qui ne sont pas des prothésistes dentaires et l'objectif de rentabilité du matériel, pour des professionnels de santé qui ne sont pas censés tirer profit de leur prescription.

L'Assurance maladie propose des paniers de soins en imposant des caractéristiques techniques de prothèses dentaires inconnues des prothésistes dentaires eux-mêmes.

"Polycristalline est une définition de matériau tellement vaste et interprétable que l'on verra bientôt, sans doute, des prothèses dentaires à base de panneaux solaires recyclés ! Aucune

Écrit par UNPPD

Lundi, 26 Mars 2018 14:57 -

mesure n'est prise par l'Assurance maladie pour s'assurer que les patients aient accès à des dispositifs médicaux de qualité ", déplore le Président de l'UNPPD.

Pourtant, l'UNPPD a proposé à l'Assurance maladie et au Ministère de la Santé, des solutions simples d'assurance qualité, adaptée aux laboratoires de prothèses dentaires ainsi que des dispositions de coopération avec les chirurgiens-dentistes, assurant le respect de la santé et de la sécurité des patients.

Les prothésistes dentaires doivent impérativement participer aux discussions et négociations concernant les prothèses dentaires.

A propos de l'UNPPD

L'Union Nationale Patronale des Prothésistes Dentaires est la seule institution représentative de la profession. Elle représente 3700 laboratoires en France et 18 100 actifs.

L'UNPPD est membre de la CNAMS (Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers de Service et de Fabrication) et de l'U2P (Union des entreprises de proximité).